

Solidaires met en place un numéro vert d'appui syndical et une FAQ !

29 mars 2020

**CORONAVIRUS
AU TRAVAIL**

DROIT DE RETRAIT **SÉCURITÉ**
SANTÉ **PROTECTIONS**

N° VERT APPEL GRATUIT **0 805 37 21 34**

**DES SYNDICALISTES
RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS**

Du lundi au vendredi de 9H à 17H

Union
syndicale
Solidaires

Anim Corona V2(1) from Union Syndicale SOLIDAIRES on Vimeo.

<https://youtu.be/k7gXMqqSE0M> // <https://www.facebook.com/USolidaires/videos/217291836273697/> // <https://twitter.com/UnionSolidaires/status/1247453390243860480>

Un numéro vert d'appui syndical

A partir du lundi 30 mars à 9H00, l'Union syndicale Solidaires met en place un numéro vert d'appui syndical le 0 805 37 21 34. Alors que cette classe politique ne pense qu'à sauver le capitalisme, pour les milliers d'adhérentes et d'adhérents de notre Union syndicale, l'heure est à la protection de la santé et la vie des travailleurs et travailleuses. Dans de trop nombreux secteurs, les patron-ne-s refusent de fermer les lieux de travail sous la pression du gouvernement. Dans les secteurs qui doivent continuer à fonctionner pour lutter contre la pandémie, cela ne peut se faire sans respecter les droits des salarié-es ! Le gouvernement a pris des ordonnances le 27 mars, restreignant particulièrement les droits des travailleurs-euses quant aux congés, RTT, à la durée du temps de travail notamment. **L'Union syndicale Solidaires met tout en œuvre pour aider les salarié-es, les chômeurs/ses, les**

étudiant-es à faire valoir leurs droits, et met à disposition un numéro d'appui syndical animé par des militant-es de tous les secteurs. Ce numéro, pour être accessible à toutes et tous, prend la forme d'un "numéro vert", gratuit depuis un téléphone fixe ou portable.

Une foire aux questions au temps du coronavirus



La FAQ est en ligne à partir du 31 mars. **Nous répondons ici** aux questions que

vous vous posez dans cette période. Nous répondons au plus vite à vos attentes et mettrons à jour toutes les questions complémentaires que nous n'aurions pas encore traitées.

Communiqué Solidaires du 7 avril 2020

L'Union Syndicale Solidaires a mis en place depuis le 30 mars un Numéro Vert pour aider les salariées, les chômeurs/ses, les étudiant-es à faire valoir leurs droits.

Depuis une semaine, ce numéro d'appui syndical animé par des militant-es de tous les secteurs a d'ores et déjà montré tout son intérêt puisque des centaines d'appels de salarié-es, précaires, chômeur-euses, étudiant-es et agent-es publics s'y succèdent.

Activité partielle, mesures de sécurité lacunaires voire inexistantes, refus d'autorisation de garde d'enfant, mise en place du télétravail, rupture abusive de la période d'essai, dates de congés imposées sont autant de sujets pour lesquels les salarié-es cherchent un appui syndical. De nombreux appels nous permettent d'affirmer que la pression du patronat a pris une ampleur dangeureuse, ces dernières heures, afin de reprendre le travail à des milliers de salarié-es.

Face à des employeurs privés et publics qui ne mettent pas en place les protections indispensables à la santé des travailleurs et des travailleuses et n'hésitent pas à bafouer les droits des salarié-es déjà attaqués par la loi d'urgence sanitaire, et alors que la communication gouvernementale est toujours autant contradictoire sur bien des sujets. Il est criminel de faire primer tout en faisant primer la logique économique sur toute autre considération, en premier lieu sociale, il est indispensable que chacun-e puisse faire valoir ses droits.

Pour l'Union syndicale Solidaires, la protection de la santé et de la vie des travailleurs et travailleuses est une urgence vitale.

L'union syndicale Solidaires revendique et soutient les travailleurs et travailleuses qui luttent pour :

- la fermeture immédiate de tous les lieux de travail non essentiels à la vie du pays, sans perte de salaire, ni restriction de droits ;
- la protection maximale des personnes devant continuer à travailler, droit de retrait effectif pour tous et toutes ;
- la réorganisation du travail par les salarié-es qui sont sur place ;
- le maintien et extension des droits des chômeurs et chômeuses ;
- l'interdiction des licenciements.
- La reconnaissance en accident de travail des personnes infectées

En parallèle, dans cette même perspective, notre Union syndicale vient également de mettre en place sur son site internet une « Foire aux questions » visant à répondre aux interrogations que chacun-e peut se poser dans cette période : <https://solidaires.org/Foire-aux-questions-au-temps-ducoronavirus>

Le Numéro Vert de l'Union Syndicale Solidaires 0 805 37 21 34 fonctionne 7/7 de 9h à 19h.

Vidéo réseaux sociaux

Coronavirus et travail from Union Syndicale SOLIDAIRES on Vimeo.

Autres liens :

- <https://www.facebook.com/USolidaires/videos/237669234041050/>

- <https://vimeo.com/402144704>
- https://youtu.be/fiZFoB1_tn0
- <https://twitter.com/UnionSolidaires/status/1244588211671883783>

VISUELS

- Emplacement : [inFORMER LES SALARIÉ-ES](#) > [Connaître vos droits](#) > [Autres documents](#) >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Solidaires-met-en-place-un-numero-vert-d-appui-syndical-et-une-FAQ>